

Hector Carbonneau

ALDÉRIC-HERMAS BEAUBIEN



MONSIEUR LE SOUS-MINISTRE, monsieur le surintendant, monsieur l'adjoint, Mesdames, Messieurs :

C'est pour moi une joie véritable, doublée d'un grand honneur, que d'être appelé à porter la parole en une aussi émouvante occasion. Si mon titre d'ancien me confère de quelque façon le privilège de me faire entendre, la profonde amitié qui, depuis près d'un demi-siècle, m'unit au héros de cette manifestation, m'en donne peut-être le droit.

C'est au début de septembre 1907, à la rentrée des classes, que je rencontrais pour la première fois, à l'École Normale Laval de Québec, celui que la destinée semblait déjà vouloir conduire au premier rang, et qui, parvenu aujourd'hui au terme de sa carrière, après quarante-cinq années de loyaux services, ira bientôt chercher dans la retraite le couronnement de ses efforts.

Admis au cours académique alors que je commençais mes classes, M. Aldéric Beaubien avait remporté l'année précédente, en 1906, le plus grand honneur qu'attribue l'École Normale Laval à son élève le plus méritant de l'année, le prix du prince de Galles.

C'est dans la région du Lac-Saint-Jean, à Saint-Joseph-d'Alma, je crois, qu'il va dans l'enseignement faire ses premières armes. On le retrouve, l'année suivante, au Cap-de-la-Madeleine où il dirige une école indépendante sous la surveillance des RR.PP. Oblats. La classe qu'il « pousse avec vigueur » (c'est là sa propre expression) lui rapporte les maigres appointements de \$425 par année. Voilà, Mesdames, Messieurs, les modestes débuts d'un travailleur qui, par son savoir, son jugement, son habileté et son énergie, devait parvenir en 1946 à la direction générale de la traduction, à Ottawa, et, tout récemment, au Conseil d'administration de la Fédération internationale des traducteurs, à Paris, où il avait été délégué par le gouvernement canadien.

Dans une lettre qu'il m'adresse le 29 juillet 1910, à la Rivière-du-Loup où j'enseignais alors, il m'apprend qu'il doit bientôt abandonner sa classe au Cap-de-la-Madeleine pour accepter un poste dans l'un de nos ministères, à Ottawa. Il regrette, toutefois, d'avoir à quitter cet endroit « charmant » où les gens sont « honnêtes » et « bons ». Quelques semaines plus tard, je lui écrivais pour obtenir certaines précisions au sujet des emplois alors accessibles dans les bureaux de l'Administration. Le 23 octobre, avec son

obligeance coutumière, il me communique les renseignements demandés. J'ai encore en ma possession ces deux lettres au papier jauni par l'âge. « Il y a ici, me disait-il, de très belles positions offertes aux jeunes gens « énergiques » et « travailleurs », à ceux surtout qui ont une « volonté très forte ». Mais il observe : « Les débuts y sont plutôt pénibles et il faut pour le moment mettre bien des rêves et des espérances de côté. » Puis il ajoute avec un humour que n'eût point désavoué Bernard Shaw : « les positions du gouvernement sont comme une médaille, elles ont deux côtés. L'un d'eux, l'extérieur, est brillant aux yeux de ceux qui ne s'y connaissent pas. Mais il y a aussi le 'revers', et ce n'est pas le moindre côté à envisager. » Et le tableau peu riant qu'il m'en dépeint me trouble un peu, je vous l'avoue, et me laisse longtemps perplexe. D'abord, il faut se décider à faire le sacrifice de sa « volonté » pour obéir à un chef qui, le croirait-on, Mesdames, Messieurs, n'est pas toujours « consciencieux ». Et puis, on se heurte trop souvent à la prétention des « ignorants » comme aux préjugés des « fanatiques ». Heureusement pour lui, il semble avoir rencontré l'un de ces chefs « honnêtes » et « éclairés » avec lequel il s'entend bien.

Quant à mon humble personne, ayant neuf mois plus tard terminé mon engagement au collège de Blaisville, je parviens à triompher de mes hésitations et à rejoindre mon jeune confrère à Ottawa, bien déterminé pour ma part à ne pas me laisser rebuter par ce terrible « revers » de médaille. Et je vous assure que pour la sienne il y était non moins décidé; d'ailleurs, il l'a bien prouvé depuis.

Mon vieux chef et ami me pardonnera sans doute d'avoir évoqué ces souvenirs où l'on ne peut manquer d'observer, presque à chaque ligne, les traits saillants de son caractère. Analysons plutôt. Ce qui l'a frappé d'abord et ce qui a pris dans son âme de vingt ans un sens profond, c'est la « bonté » et « l'honnêteté » des gens du Cap-de-la-Madeleine. Ces qualités, j'allais dire ces vertus (le terme serait plus juste), ce sont les siennes propres, car on ne voit souvent au dehors que ce qui est écrit au dedans. Qui d'entre nous d'ailleurs, à un moment quelconque, n'a pas eu l'occasion d'apprécier sa paternelle bonté, d'admirer sa franchise et son intégrité, comme aussi chez lui le sentiment inné de justice que, dans ses actes, plus encore que dans ses paroles, il a toujours su mettre au-dessus de toutes les considérations?

Mais il y a plus. Ce que jadis il voulait voir surtout, chez les jeunes gens appelés dans l'Administration, c'étaient ces autres qualités si essentielles d'« énergie » et de « travail », de « dévouement » et de « loyauté », celles sans quoi toute la bonté, toute l'honnêteté du monde resteraient impuissantes. À son insu encore, mon jeune confrère laisse transparaître dans ses lettres les derniers traits de son caractère. Ce sont, Mesdames, Messieurs, ces hautes valeurs morales qu'il a su mettre d'abord au service de l'enseignement et, plus tard, du Bureau des traductions pour assurer à ce dernier le succès remarquable que vous connaissez tous.

Le nom de Beaubien restera longtemps gravé dans nos annales comme dans nos cœurs par la lutte tenace qu'il a entreprise pour le relèvement des traitements et des classes de la traduction. Il a, de plus, beaucoup travaillé pour la reconnaissance du statut technique et professionnel des traducteurs. Il est un autre témoignage que je voudrais ren-

dre aussi à son talent d'administrateur. C'est qu'il n'a jamais ménagé l'occasion de reconnaître le mérite à sa juste valeur. Je pourrais citer le cas de plusieurs titulaires qui ont obtenu de l'avancement sans l'avoir jamais demandé. « Ce n'est pas toujours, proclame l'Écriture, celui qui dit : Seigneur! Seigneur! qui entrera dans le Royaume des Cieux. »

Si, par ailleurs, notre surintendant se plaisait à faire confiance aux anciens en discutant souvent avec eux ses problèmes les plus épineux, il avait aussi pour les jeunes une affection toute particulière; il les recevait toujours à bras ouverts, écoutait leurs doléances et guidait leurs premiers pas chancelants. Les conseils qu'il leur donnait portaient toujours leurs fruits. J'en sais plus d'un qui, venu à son bureau pour recevoir une « réprimande », s'en allait comme le pénitent sorti du confessionnal, lavé de ses souillures mais fermement résolu à ne plus recommencer. M. Beaubien avait le pardon facile et ne gardait de rancune contre personne. En bon psychologue, il chassait de son cœur ce « vieux levain » qui, ainsi que le dit le poète, « plus il aigrit, plus il fermente ». Si, dans des cas exceptionnels, il a pu avoir des mouvements impétueux, il les rachetait aussitôt par de bonnes paroles. Et nous, les vieux, qui le connaissions mieux, l'aimions ainsi.

Monsieur le surintendant, n'en déplaise à votre humilité, ce que je viens de dire n'a rien d'exagéré. Ah! je sais bien qu'en ce moment je blesse un peu votre modestie et qu'intérieurement vous protestez, et c'est pourquoi j'en appelle au jugement de cette foule qui se presse derrière vous et n'attend que le signal pour vous apporter, avec ses vifs regrets de vous voir quitter votre charge, ses sentiments de gratitude et ses hommages, cette foule qui, disons-le fièrement, est comme l'inflorescence d'une œuvre à laquelle vous avez donné le meilleur de vous-même depuis huit ans par l'exercice patient et soutenu de ces hautes qualités que, tous ici tant que nous sommes, nous n'avons cessé de reconnaître en vous.

Mesdames, Messieurs, il faut bien à regret me faire bref après avoir à peine effleuré le sujet, et céder la parole, à ceux qui, plus autorisés et surtout plus éloquents que moi, voudront avant de lever leurs verres à la santé de l'heureux retraitant, lui présenter, comme j'en ai l'avantage en ce moment, des vœux sincères de bonne santé, de joyeuses activités et de longue vie.

Merci, Mesdames, Messieurs.

Source : Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), Fonds Hector Carbonneau, P 14/6/14.